

FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL - ETATS SOUVERAINS - PRIVILEGES
IMMUNITE - ONU - CONSEIL DE L'EUROPE - OCDE - ACCORDS DE SIEGE
BIE - REFORME - CADRE JURIDIQUE - UNESCO - CONVENTION - INTERPOL
STATUT - CERN - TRAITE INTERNATIONAL - REPRESENTANTS - MONDIALISATION
ALLIANCES - CHARTE - COOPERATION - DROIT - ITER - ORDRE JURIDIQUE
FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL - ETATS SOUVERAINS - PRIVILEGES

LA FRANCE
ET
*les Organisations
Internationales*

sous la direction de
GERARD CAHIN, FLORENCE POIRAT, SANDRA SZUREK

EDITIONS A. PEDONE
13 rue Soufflot - 75005 Paris

AVANT-PROPOS

Les textes rassemblés dans ce volume, le deuxième de la collection *La France et le droit international*, consacrés à *La France et les organisations internationales*, sont le fruit d'une série de conférences données dans le cadre des Universités Paris Ouest Nanterre La Défense et Panthéon-Assas (Paris II), avec le concours de l'Université Paris XI-Sceaux. A l'instar de ceux du premier volume de la collection, *Ouverture*, paru en 2007, ces textes ont été actualisés par leurs auteurs ou les organisateurs selon que de besoin.

Cette série de conférences a bénéficié d'un double concours. En premier lieu, conformément à la particularité de la démarche sur laquelle il repose, ce cycle a réuni universitaires et hauts fonctionnaires. Des membres de l'administration centrale des affaires étrangères et des ambassadeurs, représentants permanents de la France auprès d'un certain nombre d'organisations internationales, livrent ainsi leur expérience et leurs réflexions sur leurs activités au sein ou à propos des organisations internationales. Les positions de la France et leurs implications du point de vue du droit international font par ailleurs l'objet d'analyses universitaires. Que ces personnalités et tous nos collègues soient ici chaleureusement remerciés pour leur disponibilité et leur participation, dont nous leur sommes très sincèrement reconnaissants.

Mais ce programme scientifique ne pouvait être mené à bien sans le soutien moral, financier et logistique des instances universitaires. Tous nos remerciements vont donc également à l'Ecole doctorale de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, à l'Université de Sceaux, à l'Institut des Hautes Etudes Internationales de l'Université Panthéon-Assas (Paris II), pour leur soutien financier, aux directeurs de l'IHEI pour leur appui, ainsi qu'aux responsables administratives de l'Institut pour l'efficacité et la qualité de leur concours.

Après le panorama que le premier volume a consacré à la politique juridique de la France, choisir de traiter de *La France et des organisations internationales* s'imposait très naturellement. Avant même la création des Nations Unies, mais bien plus encore depuis, avec la multiplication, voire la prolifération des organisations internationales, une part essentielle de la politique juridique extérieure des Etats se joue au sein de ces instances de coopération multilatérales.

L'ouverture du cycle devait nous conforter dans l'intérêt d'un tel choix, son actualité et ses enjeux, à la suite de la parution d'une étude du Conseil d'Etat consacrée à *l'implantation des organisations internationales sur le territoire français* (La Documentation française, 2009). A l'heure où la concurrence entre Etats qui veulent attirer sur leur territoire des organisations internationales se fait plus vive, une réflexion d'ensemble sur les atouts et les freins de la France s'imposait, dont on trouvera ici l'écho. Plus généralement, l'opportunité de ce choix s'est révélée manifeste au vu du regain d'intérêt dont les organisations

LA FRANCE ET LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

internationales font l'objet dans la littérature juridique, spécialement en France. Longtemps délaissée par la doctrine, l'analyse du phénomène institutionnel a retrouvé toute sa faveur, colloques et travaux collectifs d'envergure se succédant sur le sujet. S'inscrivant dans un mouvement d'ensemble au déclenchement duquel on veut espérer qu'il a sans doute contribué pour une part, ce cycle garde cependant sa spécificité, fondée sur la radioscopie d'une position nationale.

Dès l'origine du phénomène des organisations internationales, en effet, la France a occupé dans ce domaine une place de premier plan, que ce soit pour promouvoir la création de ces dernières ou pour les accueillir sur son territoire : si elle peut s'enorgueillir d'être le siège de l'une des plus anciennes d'entre elles, le Bureau international des expositions, ce sera encore le cas après la Seconde Guerre mondiale et la création des Nations Unies, le palais de Chaillot ayant servi de premier siège à l'Organisation qui y tiendra son Assemblée générale jusqu'à son installation définitive à New York en 1952. Et quel meilleur témoignage de la part prise par la France dans le développement et les multiples activités des organisations internationales que la place de sa langue même en leur sein ?

Depuis le dernier quart du XX^{ème} siècle néanmoins, un tournant majeur a été pris. L'accroissement du nombre des Etats et la mondialisation aidant, de nouvelles puissances ont émergé et s'affirment en ce début du XXI^{ème} siècle, aspirant désormais à prendre une place et à tenir un rôle au sein des organisations internationales à la mesure de leur poids grandissant. Dans ce domaine comme dans d'autres, la concurrence se fait plus aigüe : « garder son rang » et pouvoir conserver une capacité d'influence ne vont plus de soi. S'interroger sur les forces de la France, ses atouts, mais aussi sur les nouveaux défis auxquels elle doit faire face, tel est l'objectif essentiel de ce cycle dont nous livrons aujourd'hui les conclusions au lecteur.

Conclusions partielles, bien sûr, car il n'est pas plus possible ici qu'ailleurs de prétendre à un examen exhaustif des positions françaises. Un arbitrage constant a dû être fait entre le souhaitable et le possible. On pourra regretter par exemple l'absence de perspectives sur les positions françaises au sein et à propos des organisations économiques internationales. Il a fallu y renoncer : non parce que cette analyse impliquait encore d'autres administrations centrales, celle de Bercy en l'occurrence, mais parce que la question de la réforme toujours en suspens de ces organisations et le contexte très tumultueux dans lequel s'inscrit leur action aujourd'hui, nous ont paru finalement peu propices à une analyse un tant soit peu pérenne. Du moins les exemples retenus et les témoignages de la pratique qui sont présentés permettent de mesurer l'ancienneté et la solidité de l'engagement de la France au sein et au service des organisations internationales.

A l'examen successif de la participation de la France aux organisations internationales (première partie) et de la contribution de la France aux organisations internationales (seconde partie), ce volume montre que le rayonnement d'un Etat à travers les organisations internationales tient à un ensemble de facteurs, à la fois normatifs et opérationnels : à titre d'exemples, l'attractivité du territoire, soumise à la concurrence normative des autres Etats dans l'octroi de régimes de priviléges et immunités, ou encore la présence des

AVANT-PROPOS

nationaux aux échelons décisionnels qui importent, quand bien même ceux-ci servent l'organisation et non l'Etat membre dont ils relèvent. Mais le sujet imposait aussi de se projeter dans l'avenir : quelle organisation pour la France au XXI^{ème} siècle ? Cette interrogation est l'occasion à la fois de faire le point sur les positions de la France à l'égard de la question majeure de la réforme des Nations Unies, mais aussi des nouveaux modes d'action au sein des organisations internationales et la façon dont elle entend s'adapter aux changements en cours, qu'ils s'inscrivent dans un passé récent ou un futur proche.

Gérard CAHIN

Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

Florence POIRAT

Professeur à l'Université Paris Sud

Sandra SZUREK

Professeur émérite de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	5
--------------------	---

PREMIERE PARTIE LA PARTICIPATION DE LA FRANCE AUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES

CHAPITRE I LA PRÉSENCE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES EN FRANCE

I - Le cadre général

Questions juridiques liées à l'implantation des organisations internationales Edwige BELLARD	13
---	----

II - Illustrations

1. Le Bureau international des expositions S.E.M. Jean-Pierre LAFON	21
2. Le CERN et la France Eva GRONIGER-VOSS et Jean-Michel FAVRE	27

III - L'attractivité du territoire : Les organisations internationales face au droit français

1. Les accords de siège conclus par la France Bérangère TAXIL	45
2. La France et l'immunité des organisations internationales Arnaud DE NANTEUIL	69

IV - Le droit des organisations internationales en France

Les actes unilatéraux des organisations internationales devant le juge français Jean MATRINGE	85
---	----

CHAPITRE II LA PRÉSENCE DE LA FRANCE DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

I - L'administration centrale

1. Histoire de la Direction des Nations Unies et des organisations internationales, Nicolas DE RIVIÈRE et Anne BELLON	123
--	-----

TABLE DES MATIÈRES

2. Le rôle de la Mission des fonctionnaires internationaux Bruno ETIEN.....	131
II - Les représentations permanentes de la France auprès des organisations internationales. Illustrations	
1. La représentation permanente de la France auprès du Conseil de l'Organisation de l'Aviation civile internationale et de la Conférence du désarmement S.E.M. Jean-François DOBELLE	137
2. La représentation permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe S.E.M. Bruno GAIN.....	159
3. Le rôle d'une représentation permanente à Genève Christian GUILHOU.....	165
4. La représentation permanente de la France auprès de l'OCDE S.E.M. Philippe. MARLAND	173
III - La France, l'Union européenne et les organisations internationales	
1. Etats, compétences de l'Union européenne et organisations internationales. Le cadre général, Pierre-Antoine MOLINA	179
2. La présidence française du Conseil de l'Union européenne 2008 S.E.M. Claude BLANCHEMAISON	203

DEUXIEME PARTIE LA CONTRIBUTION DE LA FRANCE AUX EVOLUTIONS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

CHAPITRE I LA FRANCE ET LES NATIONS UNIES	
I - La France et la cohérence du système des Nations Unies bilan et perspectives	
Yves DAUDET	217
II - La France et la réforme des Nations Unies aspects politiques et institutionnels	
1. Présentation générale Mathias FORTEAU	231
2. La réforme du Conseil de sécurité état des lieux S.E.M. Alain DEJAMMET	261

LA FRANCE ET LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

3. Le Secrétariat, instrument de diplomatie multilatérale : quelle réforme ?
Thérèse GASTAUT 271

- III - La France et la réforme des Nations Unies :**
aspects administratifs et de gestion
De la gestion de l'Organisation des Nations Unies
Christina VASAK 285

CHAPITRE II LA FRANCE, LA MONDIALISATION ET LES NOUVELLES MODALITÉS D'ACTION

I - La France et les nouveaux acteurs

1. La place de la société civile dans les organisations internationales :
quelle stratégie pour la France au XXI^{ème} siècle ?
Olivier DE FROUVILLE 295
2. La France et le Global Compact
La France, le Pacte mondial et le rôle des entreprises
Hervé ASCENSIO 327
- Le rôle des entreprises dans le monde du XXI^{ème} siècle.
Le Pacte Mondial en France
Conrad ECKENSCHWILLER 337

II - La France et les nouvelles modalités d'action internationale

1. L'ambassadeur en mission, tête chercheuse de la diplomatie globale
Michel DOUCIN 345
2. La France et les nouvelles formes d'organisations internationales
Entre dogmatisme et pragmatisme :
la France et le droit des organisations sportives internationales
Franck LATTY 357

Faisant suite à un panorama général de la politique juridique extérieure de la France, ce deuxième volume de la collection La France et le droit international se penche sur la pratique française dans ses rapports avec les organisations internationales. Conformément au principe de base de la collection, universitaires et hauts fonctionnaires ont réuni leurs compétences pour éclairer la variété et la complexité des facteurs qui conditionnent le rayonnement d'un Etat à travers les organisations internationales.

Une première partie est consacrée à la participation de la France à ces organisations, qu'il s'agisse de leur présence en France et de l'attractivité qu'exerce sur elles son territoire, ou, symétriquement, de la présence et de la préservation de l'influence de la France dans les organisations internationales.

Une seconde partie s'attache à la contribution de la France à l'évolution des organisations internationales, en mettant spécialement l'accent sur ses positions à l'égard de la question majeure de la réforme des Nations Unies, ainsi que sur la façon dont elle entend s'adapter aux changements qu'induisent l'émergence de nouveaux acteurs internationaux et de nouvelles modalités d'action internationale dans le contexte de la mondialisation.

ISBN 978-2-233-00703-2

42 €

Commande soit aux Editions A. PEDONE - 13 Rue Soufflot - 75005 PARIS, soit par fax :
+ 33 (0)1.46.34.07.60 ou sur editions-pedone@wanadoo.fr - **42 € l'ouvrage, 50 € par la poste.**

Le montant peut être envoyé par :

Chèque bancaire

Règlement sur facture

Carte Visa

N° / / /

Cryptogramme

ISBN 978-2-233-00703-2

Signature :

Nom.....

Adresse.....

Ville..... Pays.....